

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 5 Avril 2022

Présents : **PARIZOT Stéphane – GUILLARME Grégory - ROGNARD Carole – DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier –RAMPON Pascal –FOURNIER Michael - MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline -- PICOD Edouard - PINEAU Marc-Henri - - SAUZE-PARIZOT Vanessa -**

Excusé (s) : **BOUCHARD Dominique- BOIS Marjorie - JOMAIN Chloé -**

Absent (s) :

Démissions :

- Mme BOIS Marjorie a donné procuration à Mr GUILLARME – Mme JOMAIN Chloé a donné procuration à Mr MONTVERNAY Didier –

FINANCES BUDGET :

Voir feuilles annexes.

LA BENOITE :

Mr le Maire informe le conseil que la Sarl LA BENOITE met en vente son fonds de commerce, pour le début de l'été. L'activité « bar » pourrait rouvrir au mois de juillet et l'activité « restaurant » au mois de septembre. Au niveau de la licence IV, il sera nécessaire de la mettre à disposition du nouvel acquéreur pour l'ouverture du bar.

BORNE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES :

Mr RAMPON informe que la borne « IRVE » pour 2 véhicules sera installée, en collaboration avec le SYDER, sur le parking de la Voûte, courant mai. Il précise que des pourparlers sont engagés au sein de ce syndicat, afin que 50 à 80 % du bénéfice des recharges soient reversés aux communes ayant installé une borne.

Cependant, la commune n'ayant, à ce jour, pas opté pour la compétence optionnelle « Infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables », et pour permettre au SYDER, d'effectuer les travaux, il y a lieu de transférer cette compétence à ce syndicat. Une délibération est prise dans ce sens (11 oui – 1 non – 2 abstentions).

EX-SIVOS :

Suite à la dissolution du syndicat SIVOS en 2020, la participation de la commune au collège de BOIS FRANC à ST GEORGES DE RENEINS est désormais collectée par la communauté de communes « BEAUJOLAIS-SAONE ». La participation pour l'année 2020 sera de 3 823,00 €. Pour les années 2021 et 2022, la participation exacte sera connue courant 2022. Ces sommes sont prévues au budget 2022.

JEUX POUR ENFANTS :

Il est décidé l'installation d'un tourniquet à côté des jeux existants au Breuil ainsi qu'un jeu « pyramide » pour les ados. Ce dernier sera installé près du city-stade, à la place d'une table, qui sera quant à elle, déplacée. Une table de ping-pong sera également installée au city-stade.

CIRCUITS RANDONNEES PEDESTRES :

Avec l'aide des membres de l'association « Les Illuminés », une vérification de l'ensemble de la signalétique a été effectuée. Il s'avère que des poteaux et fiches d'informations sont à remplacer. Une commande de 12 poteaux et 20 plaques a été passée auprès de l'entreprise AFRAP.

PLUI et PADD :

Une réunion de travail aura lieu au mois de juin avec les services de l'agglo et le bureau d'étude. Avant cela, le conseil municipal devra réfléchir quant à l'avenir de la commune tant au niveau de l'environnement, de l'urbanisme, de la viticulture, de l'économie.

MANIFESTATIONS :

a) Rando Géologique :

Cette randonnée organisée conjointement avec le musée, 3 viticulteurs et Mr ROUSSEL (Géologue) se déroulera le week-end du 14 et 15 mai. Inscriptions et renseignements auprès du Musée. Rando qui va se dérouler le même week-end que la foire aux fleurs.

b) Randonnée des Caudalies :

Elle aura lieu le dimanche 22 mai

c) Tour du Beaujolais :

Il est décidé que la commune adhère et paye une cotisation annuelle, à l'organisme de location « L'AS DES AS », afin que les associations puissent bénéficier de tarif préférentiel lors de la location de matériel.

d) Journée de l'environnement :

Cette journée prévue le 4 juin est décalée au samedi 2 juillet 2022 et se déroulera à l'ancienne gare, avec la participation de la société de Chasse et le service Environnement de l'Agglo.

e) 10^{ème} anniversaire du Musée et Rosés Nuits d'Été :

En collaboration avec l'agglo, l'anniversaire du Musée se déroulera en fin d'après-midi (18h30) et sera suivi de la soirée « Rosés Nuits d'Été ».

Les frais d'organisation de cet anniversaire seront pris en charge par l'agglo.

MUSEE « LE PRIEURE » :

Un jardin médiéval et monastique sera créé dans le cloître et le jardin de l'allée des écoles, avec l'aide d'un herboriste, d'un illustrateur et d'un horticulteur. Ces plantations avec des thématiques bien précises (douleur, sommeil, respiration, mélancolie, etc....) seront réalisées courant avril. Les hortensias actuels seront enlevés, compte tenu que ces derniers n'ont aucun aspect médiéval (introduit en Europe qu'à partir de la Révolution Française).

Parallèlement à cette réalisation, se déroulera au sein du musée une exposition temporaire sur l'herboristerie.

Le conseil donne son accord (13 pour / 1 contre) pour la réalisation d'activités de yoga et de méditation au sein du cloître. Une convention sera signée entre la commune et la société organisatrice. Une participation de 10 €/séance sera versée par cette dernière à la commune.

CANTINE :

Afin de préserver le réseau d'installation d'eau de la cantine et du logement, un adoucisseur sera installé prochainement.

L'achat d'une autolaveuse de la cantine ne sera pas réalisé. Pas assez fonctionnelle avec les nombreux pieds de table.

ECLAIRAGE ABRIBUS « LE TANG » :

Relance auprès du département quant à l'éclairage de cet abribus.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Dans le cadre du contrat de relance et de transition énergétique (CRTE), Pascal RAMPON fait part d'un projet, porté par le SYDER, concernant le remplacement de l'ensemble des lampes « SODIUM » par des lampes « LEDS » et la gestion de l'éclairage public. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DSIL.

PROCHAINES REUNIONS :

Mardi 3 Mai (19h30)

Mardi 7 juin

Mardi 5 juillet

